



SARL L'IMMOBILIERE DES OLIVIERS

L'Immobilier en toute sérénité

Achat/Vente – Location – Gestion

Syndic – Conseil et Formation

contact@immobiliere-des-oliviers.fr

formation@immobiliere-des-oliviers.fr

Tel : 07 69 58 51 67

<https://immobiliere-des-oliviers.fr>

Programme de formation « LOI ALUR »
--

1/ Formation : « Tout savoir sur la gestion locative »

- Les principes fondamentaux de la mise en location
- Les contours du bail d'habitation
- La non-discrimination dans l'accès au logement
- La déontologie immobilière
- La prospection locative
- Le suivi de la relation locative par le professionnel
- La gestion administrative de l'immeuble
- Contentieux locatif et résiliation du bail
- Mise en situation

2/ Formation : « Loi Alur, « les fondamentaux de la gestion du syndic de copropriété »

- Les principes fondamentaux de la gestion de copropriété
- Les obligations du Syndic de copropriété
- Le rôle du Conseil Syndical
- L'établissement d'un budget prévisionnel
- La mise en concurrence de différents syndics
- Les différents votes lors de l'assemblée générale
- La déontologie immobilière
- Le suivi de la relation copropriétaire par le professionnel
- Contentieux copropriétaire-locataire-Syndic
- Mise en situation

3/ Formation « Les contours de la transaction immobilière »

- Les principes fondamentaux de la vente immobilière
- Les différents mandats de vente
- Du compromis à l'acte définitif de vente
- La non-discrimination dans l'accès au logement
- La déontologie immobilière
- Le suivi de la relation client par le professionnel
- La gestion administrative autour de la vente
- Contentieux entre vendeur et acquéreur
- Mise en situation